

---

C. Topalov, *Naissance du chômeur 1880-1910*

B. Herrgott

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Herrgott B. C. Topalov, *Naissance du chômeur 1880-1910*. In: Politix, vol. 8, n°30, Deuxième trimestre 1995. Incertitudes italiennes. pp. 206-210;

doi : <https://doi.org/10.3406/polix.1995.2076>

[https://www.persee.fr/doc/polix\\_0295-2319\\_1995\\_num\\_8\\_30\\_2076](https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_1995_num_8_30_2076)

---

Fichier pdf généré le 10/04/2018

Au-delà de sa collaboration directe avec N. Elias, E. Dunning a poursuivi la réflexion engagée sur le sport. *Sport et civilisation* présente quelques contributions fort intéressantes et utiles pour apprécier les développements de ce champ de recherche. Dans un ouvrage antérieur — Dunning (E.), Sheard (D.), *Barbarians, Gentlemen and Players*, Oxford, Martin Robinson, 1979 — comme dans la préface de *Sport et civilisation*, E. Dunning souligne sa dette envers N. Elias et insiste sur la continuité d'inspiration. Les événements des dernières années ont donné une actualité brûlante aux analyses consacrées au hooliganisme. Récusant les interprétations courantes (l'alcool, la violence du jeu) ou académiques, E. Dunning élargit le cadre sociologique du phénomène en le reliant à la «segmentation ordonnée» de la jeunesse ouvrière et à l'entretien d'une «masculinité agressive» propre aux fractions sociales de la classe ouvrière «dure». Tout en n'étant pas nouvelles, comme l'établit aisément le retour sur un passé peu lointain, ces violences sportives ou para-sportives sont sans doute accentuées aujourd'hui. E. Dunning en fait une analyse qui s'inspire avant tout des travaux de N. Elias sur les groupes d'outsiders mais, en même temps, ces poussées de violence ne sont pas sans rapport avec les processus de dé-civilisation (sur ce point, cf. Menell (S.), *Norbert Elias. An Introduction*, Oxford-Cambridge, Blackwell, 1989, chap. 10). L'enquête a donc cet intérêt de tester la validité de la théorie du processus de civilisation en la soumettant à un test défavorable. S'attachant à un fait social qui semble en effet la contredire, elle constitue donc un élément de plus pour préciser la substance de cette théorie et la démarquer un peu plus d'un évolutionnisme si tentant.

Cette nouvelle traduction de N. Elias pourrait conduire à s'interroger sur la destinée d'une œuvre aussi longtemps ignorée, demeurée longtemps confidentielle et aujourd'hui aussi abondamment sollicitée. Comme d'autres, ce succès n'est pas sans ambiguïtés puisqu'il renvoie aux usages de N. Elias en France. Le sociologue est apparu servir la cause de quelques historiens à la fois fascinés et rebelles à la sociologie. Il peut réhabiliter un évolutionnisme officiellement condamné mais toujours sous-jacent. Peu importe que N. Elias ait lui-même récusé cette interprétation. En invoquant des concepts eliasiens comme habitus, configuration, interdépendance, processus, on évite aussi de se référer à d'autres auteurs. Le retournement de situation est cocasse s'agissant d'un sociologue s'étant toujours perçu comme un marginal, ayant longuement réfléchi aux rapports entre «establishment» et «outsiders» dans la société et dans la science. N. Elias est ainsi parfois devenu une référence mesurée, acceptable, honorable contre une sociologie critique de la domination et plus particulièrement contre Pierre Bourdieu. On joue alors sur deux tableaux : Elias l'aurait déjà écrit ou il aurait écrit autre chose. Les arrière-pensées s'expriment sans doute plus dans les échanges de couloir que par écrit. Comme il n'est pas coutume d'évoquer ce qui doit demeurer caché, l'analyste qui dans un futur lointain chercherait à comprendre le succès d'Elias risquerait fort de méconnaître ces enjeux des luttes scientifiques qui ne laissent guère de traces. L'appropriation stratégique peut paraître dérisoire, elle est surtout erronée. Quitte à se servir d'Elias, autant ne pas le faire contre lui en le sollicitant contre ce qu'il a expressément écrit ou en édulcorant un radicalisme intellectuel dont il ne s'est jamais départi.

**Alain Garrigou**  
Université Paris X-Nanterre  
Groupe d'analyse politique

**TOPALOV** (Christian), *Naissance du chômeur. 1880-1910*, Paris, Albin Michel, coll. «L'évolution de l'humanité», 1994, 626 pages, notes, annexes et index.

**A** UNE EPOQUE où le chômage est au cœur de multiples débats, Christian Topalov porte un autre regard sur l'histoire du chômage et du chômeur en tant que catégories sociales nouvellement «inventées», en tant que formes de représentations scientifiques ; il met en cause l'idée d'une *découverte* du chômage, en lien avec le développement du salariat industriel, pour adopter celle d'une

*invention* du chômage à la fin du XIXe siècle. La démarche de C. Topalov est donc originale : portant son regard sur la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis, il nous livre une histoire pleine de détails sur le processus d'objectivation du chômage entre 1880 et 1910 qui passe par une mise en forme linguistique, des classifications, des dénombrements, reflétant les transformations de la représentation du manque de travail. Ce retour sur la construction des catégories modernes de chômage et de chômeur semble indispensable pour ne pas risquer «de créer un simple artefact et d'empêcher de "voir" les réalités antérieures et de s'interroger sur le sens que leur attribuaient les acteurs d'alors» (p. 26), mais également pour signifier combien les représentations savantes du chômage participent de l'élaboration du phénomène lui-même, et combien, dans ce cas, il est nécessaire de travailler à l'heure actuelle sur nos propres représentations du chômage et des chômeurs afin de comprendre, voire de transformer, cette situation, car comme l'écrivait P. Bourdieu dans *La misère du monde* : «Ce que le monde social a fait, le monde social peut, armé de ce savoir, le défaire» (p. 944).

L'analyse de C. Topalov se situe donc en amont du chômage, en ce sens qu'il examine les conditions de possibilité des réformes économiques, qui ne peuvent se réaliser qu'à partir d'un accord au sein des milieux réformateurs et plus largement politiques et économiques, sur la nature du chômage et sur les remèdes à y opposer. Si le chômage était accepté dans les sociétés pré-industrielles, du fait même que le travail n'était pas organisé à temps complet, il en va autrement pour la société industrielle, à partir des années 1880. Le chômage est considéré par les économistes comme une conséquence des cycles de l'économie de marché : l'auteur relate alors les différentes dépressions des années 1870 à 1890 dans les trois pays étudiés et estime que les crises économiques et les tensions sociales rythment plutôt l'histoire de l'invention du chômage, en précipitant le travail classificatoire des réformateurs et les expérimentations ; il en conclue que les réalités du chômage sont bien souvent identiques au fil du temps, mais que les termes dans lesquels ces réalités sont énoncées sont différents. La mutation des représentations des catégories chômage et chômeur s'amorce au milieu des années 1880 en Grande-Bretagne, avant la France et les États-Unis, à partir du projet de transformation du marché du travail et des modes de vie populaires. Paris, Londres et New-York, entre autres, se caractérisent au XIXe siècle par un salariat fragile, peu généralisé, et surtout, géographiquement mobile (du fait des fluctuations du volume d'activité dans l'industrie et l'agriculture). Une stabilisation s'amorce vers 1840 en Grande-Bretagne, seulement vers 1880 en France, au sein des villes et de quartiers populaires où se dévoilent les résistances des populations à l'objectivation du chômage et la lenteur des transformations des habitudes de travail. Observant l'échec de l'assistance philanthropique et constatant qu'il manque à cette population ouvrière une stabilité dans l'emploi et une mobilité professionnelle et géographique, les réformateurs estiment nécessaire d'accorder une assurance chômage et, surtout, de distinguer, grâce au bureau de placement public, le chômeur «vrai» ou involontaire du chômeur «faux» ou volontaire.

C. Topalov analyse alors longuement la Conférence internationale du chômage, organisée à Paris en 1910 à l'initiative du belge Louis Varlez et du français Max Lazard, qui va devenir le cadre dans lequel s'amorce la construction des catégories chômage et chômeur, en regroupant 587 spécialistes du chômage de 27 nations. Les nombreux débats qui se tenaient jusqu'alors, participant à la construction d'un espace de réformes, émergeaient en effet dans des conjonctures de crise. En 1910, l'initiative de Varlez et Lazard constitue une forte innovation puisqu'il s'agit de penser le chômage comme un domaine à autonomiser au sein de la question sociale et de redéfinir les champs de l'action réformatrice, voire de la professionnaliser. C'est grâce aux réseaux internationaux existants d'échanges, d'informations et d'enquêtes que Varlez et Lazard vont entre 1906 et 1909 faire émerger l'Association internationale du chômage (active jusqu'à la veille de 1914). Deux conceptions du rapport à établir entre les réformes et les gouvernements s'opposent : Varlez pense à une action internationale contre le chômage tandis que Lazard estime premières les actions nationales, et voit l'Association comme un moyen de rassembler ceux ayant la charge de lutter contre le chômage ; la

participation des gouvernements à la Conférence lui donne d'ailleurs une certaine légitimité. Le consensus s'établira donc sur l'organisation du marché du travail, sur la mise en place d'assurances pour les chômeurs involontaires et sur la référence à la science conçue comme servant le progrès social (p. 77). La Conférence elle-même fonctionne comme un laboratoire mettant en place des expériences et des enquêtes. Elle est ainsi un exemple de la façon dont circulent les idées puisque chaque pays met en place un groupe spécialisé : l'une des originalités de l'ouvrage est, ici, d'analyser les positions plutôt homogènes dans le champ politique et les caractéristiques sociales variées des spécialistes. Les membres des groupes français, anglais et américains sont la plupart fonctionnaires des administrations du travail, économistes, juristes, sociologues, dirigeants d'organisations ouvrières modérées et hommes politiques «progressistes» (les socialistes révolutionnaires sont absents, et la représentation de la charité privée ou des organisations ouvrières est également fortement marginale et varie selon les pays) ; leurs positions dans le champ politique sont définies en France par le «tiers parti social» (socialisme et radicalisme avec la participation de Millerand et Bourgeois), en Grande-Bretagne par le «nouveau libéralisme» et aux États-Unis par le «progressisme social». Cette homologie n'existe pas en ce qui concerne les positions sociales des réformateurs : le groupe français est plutôt constitué de fonctionnaires de l'administration du travail, le groupe américain par des universitaires et le groupe anglais par des réformateurs amateurs et des parlementaires (p. 109). Si la Conférence permet de constituer un groupement autonome de spécialistes, elle ne réussit pourtant pas une professionnalisation, par manque de commandes publiques ou privées : il n'y a donc pas eu de «chômages» (p. 111). Mais une nouvelle figure, affranchie des organisations privées, prend de l'ampleur grâce à l'université (notamment chez les américains) et à l'administration (notamment pour la France) ; un nouveau discours peut alors être tenu et reflète l'importance du lien entre positions sociales des réformateurs et la manière dont se constitue le chômage en domaine de réformes.

Au-delà des acteurs, l'invention du chômage est une «bataille sur les mots» (p. 136), un matériau précieux pour C. Topalov en tant qu'ils ont été les premiers obstacles dans le processus de construction des catégories de chômage et de chômeurs : un nouveau vocabulaire émerge des multiples conflits entre les réformateurs. C. Topalov propose ainsi une réflexion fructueuse autour des dictionnaires français et anglais : il rend compte du processus d'innovation lexicale entre le XVIIe et le XXe siècles (les années trente) et montre que l'émergence de représentations nouvelles de l'ouvrier sans travail «se produira donc dans une interaction entre le haut et le bas, entre les redéfinitions savantes et les usages populaires» (p. 190). En France, le verbe «chômer» apparaît en 1606 et prend alors une acception religieuse (un repos forcé mais pour célébrer une fête), puis profane qui recouvre différentes expériences ouvrières de l'inactivité (un repos librement choisi ou forcé par le manque de travail). Le mot chômeur apparaît au début des années 1850 pour parler de celui qui refuse de travailler, puis à la fin des années 1870 pour parler de l'ouvrier qui chôme mais l'expression ne devient réellement commune qu'à partir de la fin des années 1890 ; la crise de 1880 fait émerger le terme des «sans travail», notamment dans les milieux ouvriers, syndiqués et socialistes pour distinguer l'ouvrier privé de travail d'un état confus d'inactivité. En Angleterre, c'est aussi dans les années 1880 que se transforme le sens de «unemployed» pour ne concerner que l'absence d'emploi salarié parmi les ouvriers, et qu'apparaît (bien que rarement) le substantif «unemployment» (généralisé seulement en 1910 dans les dictionnaires). En France, au XIXe siècle, on décrit différemment le «temps sans travail» selon les professions (la «morte saison» dans l'habillement, ou «caler» chez les typographes...), selon la cause de l'inactivité, selon qu'on est hommes politiques (qui parlent plutôt de manque d'ouvrage, d'interruption du travail...), ou économistes (qui, eux, n'utilisent pas ce terme). Or, à partir des années 1880, les administrations statistiques souhaitent dénombrer les chômeurs mais elles se heurtent à cette confusion entre les lexiques savants et populaires, et ne peuvent distinguer le chômage comme un état particulier. La confusion dans les mots se prolonge, de plus, par une confusion dans les systèmes d'allocations aux sans-travail mis en place par les associations ouvrières dans une stratégie de contrôle global du marché du travail. C'est pourquoi la

réorganisation des termes par les réformateurs n'est pas qu'une simple histoire de mots mais est liée à la subvention que l'État accorde aux caisses syndicales de chômage : il s'agit de comptabiliser effectivement les chômeurs à partir d'un statut bien défini, éliminant les invalides, les grévistes ou les vieux ouvriers. Si l'histoire française du vocabulaire du chômage commence par un verbe, et l'histoire anglaise par un adjectif, toutes deux voient les acceptions de ces mots changer à la fin du XIXe siècle, en perdant un sens général pour un sens social particulier, définissant une certaine population (et non plus l'inactivité des riches comme des pauvres). La France et la Grande-Bretagne disposent alors au même moment de mots nouveaux et convergents pour penser le chômage au terme d'une longue période d'innovation lexicale. Notre notion de chômage moderne vient donc de l'élaboration théorique, par ces réformateurs, d'un concept qui préexiste à une réalité modelée sur ce concept classificatoire, en même temps qu'évolue effectivement cette réalité industrielle et sociale sur laquelle ils voulaient agir.

Ainsi, pour sortir des confusions, les réformateurs pensent «le» chômage (au singulier) comme un chômage «involontaire» pour des causes industrielles, et le «chômeur», également au singulier, comme «genuine unemployed workman» puis «unemployed workman» (à la différence «des» sans-travail ou «the unemployed») : l'effort de clarification se fait lentement entre 1890 et 1905, et à l'encontre des termes précis qu'utilisent certains milieux (tels que ceux de l'assistance qui parlent de nécessiteux invalides sans travail par exemple, ou les milieux socialistes qui évoquent le chômeur comme un ouvrier inoccupé, en chômage ou sans travail...). Le terme «chômage involontaire», moins ambigu que l'expression plus courte «chômage», se fixe peu à peu ; cette réforme est relayée par les institutions et la législation puisqu'un décret de 1905 exclut toute autre forme de chômage involontaire que celui issu du manque de travail. Mais l'imposition de ces nouveaux termes se réalisera lentement, au gré des mises en place des dispositifs d'indemnisation du chômage et des autres formes d'inactivité (sous forme de pension de retraite, congés payés, indemnisation des périodes de maladies, etc.), imposant ainsi les classifications savantes à des clients bien définis.

Ce processus de classification ne va pas sans luttes entre les producteurs de savoir : C. Topalov, suivant la voie ouverte en France par M. Foucault et P. Bourdieu, évoque ainsi le processus de classement en tant que généalogie des représentations. Deux conceptions s'affrontent alors : celle des partisans de la charité scientifique qui prônent la restauration des institutions d'assistance, et celle des partisans de nouvelles politiques sociales qui pensent à une «évolution inexorable du système en place vers son propre dépassement» (p.193). Cette opposition n'est pas véritablement nouvelle. Depuis les débats sur la mendicité au XVIIIe siècle, puis sur le paupérisme au XIXe siècle se pose le problème du partage entre les «faux» (valides) des «vrais» pauvres (invalides) ; voilà pourquoi, avant 1880, existent déjà des classifications de la pauvreté : assistance publique et charité privée travaillent sur le même principe de classement, mais au moyen de méthodes et de catégories différentes. La charité privée distingue les populations qu'elle veut aider ou non, en observant individuellement les causes de l'indigence : il s'agit d'un diagnostic individuel auquel correspond un traitement particulier, au cas par cas (cf. Foucault (M.), *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, Paris, PUF, 1963), et qui doit éviter toute dépendance à l'assistance. Sur cet objectif se greffe une science morale qui conduit à distinguer les pauvres «méritants» des «non-méritants» (qui pourraient travailler). L'assistance publique distingue, elle aussi, la pauvreté, qu'elle renvoie vers la charité privée, du paupérisme ou de l'indigence officiellement assistée par l'appareil administratif des Poor Laws en Grande-Bretagne et aux États-Unis et des institutions de l'assistance publique en France.

Ainsi naît, en dehors des théories des crises économiques périodiques, cette représentation moderne du chômage involontaire et du chômeur victime. Cependant si, entre 1880 et 1890, le processus de classification des pauvres et des sans-emploi aboutit

à la naissance du chômeur, ce dernier n'est qu'une catégorie scientifique minimisant la confusion qui règne entre les différentes situations économiquement précaires. Finalement, les techniques du diagnostic individuel à séparer les populations sont utilisées par les gestionnaires de l'assistance publique, mais ces tentatives de comptage des chômeurs échouent dans leur objectif d'objectivation du chômage, notamment parce que les modes de traitement du chômage ne changent pas. C'est pourquoi les années 1910 sont le point de départ d'une nouvelle définition des termes du problème des sans-emploi, et plus que la classification et le dénombrement des chômeurs, l'intérêt des réformateurs (tels Lazard et Beveridge ou Marshall) se porte sur l'analyse des causes du chômage, et sur le chômage comme fait social ; ainsi, les réformes doivent porter sur le marché du travail et rejoignent les volontés éducatives du XIXe siècle. C. Topalov démontre alors en quoi et comment se combinent les innovations de la statistique mathématique, les pratiques de la statistique administrative et l'élaboration de solutions pour résoudre ce qu'on définit comme «problème social» et récurrent.

C. Topalov insiste, dans son ouvrage, sur les «ruptures» dans le cheminement intellectuel et politique de l'objectivation du chômage ; celles-ci n'ont pas transformé d'elles-mêmes les formes d'emploi et les manières d'être chômeur. Mais elles sont liées aux conflits sociaux et aux innovations institutionnelles dans les entreprises et les politiques sociales, eux-mêmes anticipés par la nouvelle mise en forme de la question du chômage entre 1880 et 1910. C. Topalov conclut sur l'idée qu'entre le chômeur et le pauvre valide, entre l'État social et les systèmes d'assistance et de bienfaisance, il se trouve un processus historique fait de continuités et de changements, de réinterprétations d'éléments passés et repensés dans des catégories nouvelles, l'innovation naissant des échecs précédents.

**Bénédicte Herrgott**

Centre de recherches administratives et politiques  
Université Rennes I

**LEQUESNE** (Christian), *Paris-Bruxelles. Comment se fait la politique européenne de la France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1993, 288 pages.

**I**L EST DEVENU COURANT depuis plusieurs années de déplorer la faiblesse numérique, en science politique, des recherches françaises sur une Europe envisagée tant dans ses aspects institutionnels que sous l'angle des politiques publiques qui peuvent y voir le jour. Aux travaux fondateurs ne serait pas venu s'ajouter un flux de thèses et d'autres travaux témoignant du dynamisme repérable dans plusieurs pays européens. Ce constat de «déficit scientifique», s'il n'a pas perdu toute sa validité, demande cependant à être nuancé à la lecture d'ouvrages comme celui de Christian Lequesne. Version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue en 1992 sous la direction d'Alfred Grosser, ce livre constitue la meilleure synthèse existante — la seule, au demeurant — sur la politique européenne de la France entre 1981 et 1993. L'auteur, qui a dressé son propre bilan des travaux publiés, se démarque d'emblée d'une «approche eurocentrée» pour évaluer, partant du national, «le comportement et le fonctionnement des organes qui composent l'appareil politico-administratif central face à la communauté européenne» (p. 18). Le parti pris initial consiste, dans le découpage chronologique, à considérer que, jusqu'à la signature du Traité de Maastricht, politique intérieure et décisions communautaires interagissent et permettent de dépasser un cloisonnement de moins en moins pertinent. À partir de là, six chapitres sont consacrés successivement à l'étude des départements ministériels en général, à ceux des Affaires étrangères et des Affaires européennes en particulier, au Secrétariat général du Comité interministériel (SGCI), à la Représentation permanente de la France à Bruxelles et, pour finir, à la place du Parlement français dans l'ensemble du dispositif.